Pour publication immédiate : Le 21 juin 2001

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick annonce un programme des arts autochtones

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick a participé aux festivités de la Journée des autochtones à Fredericton aujourd'hui en annonçant un projet-pilote des arts autochtones. Ce programme a pour but de promouvoir la création d'œuvres d'art autochtones contemporaines et axées sur la culture autochtone.

Ce programme est le premier du genre au Nouveau-Brunswick. Il fait partie du plan d'action stratégique annoncé par le Conseil des arts l'automne dernier et est d'une durée de deux ans. Il prévoit l'octroi d'une somme de 60 000 $ par année sous forme de subventions aux artistes autochtones établis et nouveaux. Ce nouveau programme a été élaboré par un comité d'artistes et d'administrateurs autochtones présidé par Fran Ward Francis, membre du Conseil des arts. Des subventions maximales de 6 000 $ seront accordées au moyen de concours évalués par jury qui auront lieu deux fois par année. La première date limite pour présenter des demandes est le 1er octobre 2001.

« Le Conseil des arts est dans une situation unique pour organiser et offrir ce programme », a souligné M. Richard Hornsby, président du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick. « Ce programme illustre les progrès réalisés dans le développement des arts au Nouveau-Brunswick et bénéficiera aux Premières Nations autochtones ainsi qu'à tous les Néo-Brunswickois. »

Pour de l'information et des formulaires de demande, prière de communiquer avec le Conseil des arts au 1 866 460-ARTS.

Renseignements pour les médias :

M. Mark Kristmanson, Ph.D.
Directeur général, Conseil des arts du Nouveau-Brunswick
506 460-5888